



Fiche de Poste

ADJOINT ENCADREMENT AU CHEF DE CENTRE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 30 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours obligatoire (pour les jeunes nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006), destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte :

- une direction composée de : un chef de centre, **un adjoint encadrement**, un adjoint éducatif,
- une équipe de soutien : avec un-e intendant-e, un-e infirmier-e et un-e référent-e sport et cohésion,
- des cadres intermédiaires : capitaine de compagnie supervisant 50 à 60 volontaires,
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de la Vendée, 1 centre accueillera le séjour de cohésion du **21 juin au 02 juillet 2021**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
Saint Hilaire de Riez	Centre de vacances de la ville de Saint Denis	200

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières :

L'adjoint encadrement seconde le directeur dans 4 domaines principaux :

1. La gestion de l'encadrement

En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de proximité (tuteurs) et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité.

Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d'un bon déroulement éducatif du séjour.

Par son exemple et son implication, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une démarche pédagogique qui allie exigence et écoute des volontaires.

Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateur.

2. Les règles de vie

Il s'assure de la bonne exécution du règlement intérieur et des règles de vie du centre pendant tout le séjour.

Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion.

Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.

Il s'assure de l'assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.

3. La démocratie interne et le développement d'un vivre ensemble harmonieux

Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble.

Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage.

Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien.

Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribue à l'intégration des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

4. La sécurité

En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours.

Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires.

Enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

B – Expérience et formation spécifique :

1. Connaissances :

- * Bases de psychologie de l'adolescent
- * Expériences dans l'encadrement de séjours
- * Méthodes de gestion d'un conflit
- * Prise en compte des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

2. Compétences managériales requises :

- * Sens des relations humaines
- * Capacité au leadership et maîtrise de soi
- * Capacité à animer des équipes
- * Capacité à faire respecter les règles du vivre ensemble
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement

Il est nécessaire de compter une expérience significative d'encadrement complexe, dans un établissement éducatif des armées ou dans un établissement de l'Education nationale ou de l'Éducation populaire.

Il s'engage à suivre en présence continue une formation de cinq jours.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 100 € net par jour sur 35 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de retour d'expérience et de séjour (obligation de présence en internat pendant le séjour de cohésion du 20 juin au 2 juillet).

Contrat de la première quinzaine d'avril au 8 juillet 2021.

Documents à adresser à : sdjes85.snu@ac-nantes.fr

Date limite de réception des candidatures : 26 mars 2021.

Date d'entretien prévu la semaine du 29 mars au 2 avril 2021.